Corrigés des exercices : La France dans la guerre (terminale) à télécharger en PDF

Corrigé des exercices – Terminale

Voici les corrigés des exercices d'histoire de terminale sur « La France dans la guerre ». Chaque réponse est rédigée et expliquée, afin que tu comprennes la méthode et pas seulement le résultat. Cherche d'abord seul les exercices du chapitre, puis compare tes réponses.

Exercice 1 : Je vérifie mes connaissances : le vocabulaire

1. Armistice : convention qui suspend les combats sans mettre fin à la guerre. Exemple : l'armistice du 22 juin 1940 laisse la France occupée au nord et à l'ouest.

2. Révolution nationale : programme du régime de Vichy, qui rejette la République parlementaire au profit de l'autorité du Maréchal et de la devise « Travail, Famille, Patrie ». Exemple : Pétain supprime les élections en 1940.

3. Collaboration d'État : politique de coopération avec l'Allemagne choisie par le gouvernement de Vichy. Exemple : la poignée de main de Montoire (24 octobre 1940).

4. Résistance : ensemble des actions menées contre l'occupant et contre Vichy, à l'extérieur (France libre) et à l'intérieur. Exemple : l'appel du 18 juin 1940.

5. Service du travail obligatoire : loi du 16 février 1943 qui envoie des jeunes travailler en Allemagne. Exemple : beaucoup de réfractaires rejoignent les maquis.

6. Maquis : groupe de résistants armés qui se cachent dans les zones boisées ou montagneuses, souvent formés de réfractaires au STO. Exemple : le maquis des Glières (1944).

Exercice 2 : Je remets les événements dans l'ordre

1. Ordre : appel du 18 juin (1940) ; armistice de Rethondes (22 juin 1940) ; vote des pleins pouvoirs à Pétain (10 juillet 1940). Puis rafle du Vél' d'Hiv (juillet 1942) ; invasion de la zone libre (11 novembre 1942) ; première réunion du CNR (27 mai 1943). Enfin débarquement de Normandie (6 juin 1944) ; libération de Paris (25 août 1944).

2. Avant la fin de 1940 : l'appel du 18 juin, l'armistice et le vote des pleins pouvoirs.

3. Avec une échelle de 1 cm pour 6 mois, de juin 1940 à août 1944, la frise mesure environ 8,5 cm. Les trois premiers événements sont presque confondus (juin-juillet 1940). La rafle est à 4 cm du début, l'invasion de la zone libre à 5 cm, le CNR à 6 cm, le débarquement à 8 cm et la libération de Paris à 8,3 cm. La frise montre que la France reste occupée plus de quatre ans.

Exercice 3 : Calculer des durées

1. Du 18 juin 1940 au 25 août 1944, il s'écoule 4 ans, 2 mois et 7 jours : un peu plus de quatre ans.

2. Du 25 juin 1940 au 11 novembre 1942 : 2 ans, 4 mois et 17 jours, soit un peu plus de deux ans et quatre mois.

3. Du 6 juin 1944 au 8 mai 1945 : 11 mois et 2 jours, soit presque un an.

4. Ces événements ont lieu au XXe siècle (1901-2000), dans le deuxième millénaire.

Exercice 4 : Légender la carte de la France sous l'Occupation

1. A : zone occupée par l'armée allemande ; B : zone libre (non occupée jusqu'en novembre 1942). C : Alsace et Moselle, annexées de fait au Reich ; D : Nord et Pas-de-Calais, rattachés au commandement militaire allemand de Bruxelles. E : ligne de démarcation entre zone occupée et zone libre.

2. 1 : Paris ; 2 : Vichy ; 3 : Bordeaux ; 4 : Lyon ; 5 : Marseille ; 6 : Strasbourg ; 7 : Montoire-sur-le-Loir.

3. Paris est occupée, le gouvernement doit donc s'installer en zone libre. Il choisit Vichy, ville d'eaux dotée de nombreux hôtels, bien reliée par le téléphone et le train, au centre de la zone libre. Montoire se trouve en zone occupée, sur le trajet que prend Hitler en train, après sa rencontre avec Franco à Hendaye (23 octobre 1940).

4. L'Alsace et la Moselle sont annexées de fait (zone C) ; le Nord et le Pas-de-Calais (zone D) dépendent de Bruxelles.

Exercice 5 : La libération du territoire en 1944

1. A : débarquement de Normandie, le 6 juin 1944 (opération Overlord), par les armées américaine, britannique et canadienne avec des commandos français. B : débarquement de Provence, le 15 août 1944, avec la première armée française du général de Lattre de Tassigny.

2. 1 : Paris, 25 août ; 2 : Strasbourg, 23 novembre ; 3 : Lyon, 3 septembre ; 4 : Marseille, 28 août ; 5 : Bordeaux, 28 août. Ordre de libération : Paris (25 août), Marseille et Bordeaux (28 août), Lyon (3 septembre), Strasbourg (23 novembre).

3. Les maquis sabotent les voies ferrées et les routes, harcèlent les troupes allemandes et libèrent eux-mêmes des départements entiers : ils retardent l'arrivée des renforts allemands.

4. La Normandie est proche des côtes britanniques. Les Allemands y attendent plutôt le débarquement dans le Pas-de-Calais, et elle offre de longues plages et des ports

(Cherbourg) pour ravitailler les troupes.

Exercice 6 : Deux discours, deux choix : 17 et 18 juin 1940

1. Le document 1 est une allocution radiodiffusée de Pétain, nouveau chef du gouvernement, prononcée le 17 juin 1940, au lendemain de la démission de Reynaud, alors que les armées allemandes progressent. Le document 2 est un discours du général de Gaulle, prononcé à la BBC le 18 juin 1940.

2. Pétain demande de cesser le combat et d'attendre la fin des hostilités dans l'honneur. De Gaulle appelle à continuer la lutte et invite les officiers, soldats et ingénieurs qui sont en Grande-Bretagne à le rejoindre.

3. Pétain met en avant la souffrance (« le cœur serré », les réfugiés) et la nécessité de négocier. De Gaulle reconnaît la force mécanique de l'ennemi mais affirme que « rien n'est perdu ». La France n'est pas seule, elle a l'Empire, la Grande-Bretagne et les États-Unis, et la guerre est mondiale.

4. Pétain affirme que la défaite est définitive ; de Gaulle répond « La défaite est-elle définitive ? Non ! ». Pétain traite avec « l'adversaire » pour mettre un terme aux hostilités « entre soldats ». De Gaulle dénonce les chefs qui ont formé un gouvernement pour « cesser le combat » et répond : « La défaite est-elle définitive ? Non ! »

5. Ce message ne repose pas sur un gouvernement, mais sur un homme seul qui invite chacun à agir. Il crée un autre pouvoir français, qui continue la guerre aux côtés des Alliés.

Exercice 7 : L'armistice : les conditions de la défaite

1. C'est un extrait de la convention d'armistice franco-allemande signée à Rethondes le 22 juin 1940 entre le général Huntziger, au nom de la France, et le général Keitel, au nom de l'Allemagne.

2. Le nord et l'ouest du territoire français (au nord et à l'ouest d'une ligne tracée sur une carte annexée), puis les territoires qui ne sont pas encore aux mains des troupes allemandes au moment de la signature.

3. Il s'engage à faciliter par tous les moyens l'exercice des droits de la puissance occupante et à inviter l'administration française à collaborer d'une manière correcte avec les autorités militaires allemandes.

4. Dans la zone occupée, c'est l'Allemagne qui détient les droits de puissance occupante et l'administration française doit se soumettre à ses règlements. La souveraineté française y est fortement limitée.

5. Le texte complet laisse au gouvernement français une zone non occupée et la liberté de choisir son siège. Pétain présente l'armistice comme un moyen de garder un État, une armée d'armistice et un empire, et d'éviter une occupation totale.

Exercice 8 : 1940 : les pleins pouvoirs

1. Il s'agit d'une loi constitutionnelle d'un article unique, adoptée par l'Assemblée nationale (Chambre des députés et Sénat réunis) à Vichy le 10 juillet 1940 et promulguée par le président Albert Lebrun.

2. Elle donne « tous pouvoirs au Gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain » pour promulguer une nouvelle constitution.

3. Le travail, la famille et la patrie.

4. Elle autorise la rédaction d'une nouvelle constitution et la mise à l'écart du Parlement. Le lendemain, Pétain se proclame chef de l'État français, la République disparaît du titre officiel et les pouvoirs sont concentrés dans ses mains.

5. Elle est votée par le Parlement selon une procédure constitutionnelle, signée par le président de la République et publiée au Journal officiel, ce qui donne au nouveau régime une apparence de légalité.

Exercice 9 : Le vote du 10 juillet 1940

1. C'est un tableau qui reprend le résultat officiel du vote de l'Assemblée nationale (Chambre des députés et Sénat réunis) à Vichy, le 10 juillet 1940, publié au Journal officiel.

2. 569 / 649 = 0,877, soit environ 88 % des votants.

3. 569 - 325 = 244 voix au-dessus de la majorité absolue.

4. Le vote est acquis à une très large majorité et dans les formes prévues par la constitution de 1875. Mais il a lieu dans un pays vaincu, avec une armée allemande qui occupe Paris, des parlementaires absents (certains sont partis sur le Massilia), et sous la pression du gouvernement Laval. Les 80 votants contre, dont une partie de la gauche, sont une minorité courageuse.

Exercice 10 : Le statut des Juifs (3 octobre 1940)

1. C'est une loi du gouvernement de Vichy, signée par le maréchal Pétain le 3 octobre 1940 et publiée au Journal officiel de l'État français du 18 octobre 1940.

2. Elle définit comme juive toute personne issue de trois grands-parents « de race juive » ou de deux si son conjoint est juif. Le critère est l'ascendance, c'est-à-dire une notion de « race », et non la religion pratiquée.

3. Par exemple : chef de l'État, membre du gouvernement, membres des corps enseignants, officiers des armées de terre, de mer et de l'air, magistrats, préfets, fonctionnaires de police.

4. La loi définit un groupe de population, qui n'a plus accès à de nombreuses fonctions. Elle crée une inégalité de droits fondée sur la naissance, contraire au principe d'égalité de tous les citoyens.

5. Elle montre que Vichy a mené une politique antisémite autonome, antérieure aux grandes demandes de l'occupant en zone sud, ce qui engage la responsabilité de l'État français. Les historiens y voient un choix idéologique de la Révolution nationale.

Exercice 11 : Face aux persécutions : la loi et la protestation

1. Le document 1 est une loi de l'État français, de 1940. Le document 2 est une lettre pastorale de l'archevêque de Toulouse, Jules Saliège, écrite le 13 août 1942 et lue dans les églises du diocèse le 23 août 1942, après les rafles de l'été 1942.

2. La loi parle de « Juifs » définis par la « race ». L'archevêque parle d'« hommes », de « femmes », de « pères et mères de famille », de membres du « genre humain ».

3. Saliège s'appuie sur la morale chrétienne et la dignité de la personne humaine : « Ils sont nos Frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier. »

4. Pour la loi, les Juifs sont exclus d'une partie de la société et privés de droits. Pour Saliège, ils font partie de l'humanité et on ne peut pas tout se permettre contre eux.

5. Ce texte est un des premiers à condamner publiquement les déportations en zone libre, malgré la censure de Vichy : il a été copié, diffusé et lu à Radio-Londres. Il montre que l'opinion et certains responsables religieux ont pris leurs distances avec le régime.

Exercice 12 : Le 22 juin 1940 : de Gaulle refuse l'armistice

1. Allocution radiodiffusée du général de Gaulle à Londres, le 22 juin 1940, le jour de la signature de l'armistice, et reproduite dans la presse et sur des affiches.

2. L'armée serait entièrement démobilisée, les armes livrées, le territoire occupé et le gouvernement tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie.

3. Il parle d'une « capitulation » et d'un « asservissement ».

4. Il rappelle qu'il reste « un vaste Empire », des alliés aux ressources immenses et « les gigantesques possibilités de l'industrie américaine » ; il compare 5 000 avions et 6 000 chars allemands à 20 000 chars et avions possibles demain.

5. Ce discours vise à convaincre les Français de refuser l'armistice et de continuer la guerre aux côtés des Alliés.

Exercice 13 : Le programme du CNR : le plan d'action immédiate

1. Il s'agit d'un extrait de la première partie du programme « Les Jours heureux », adopté clandestinement le 15 mars 1944, trois mois avant le débarquement, par le Conseil national de la Résistance. Celui-ci rassemble les mouvements de résistance, les syndicats et les partis politiques.

2. Ils veulent délivrer la patrie, hâter la libération, abréger les souffrances du peuple et sauver l'avenir de la France en intensifiant la lutte contre l'envahisseur « et ses agents ».

3. Ils demandent aux gouvernements anglais et américain de ne pas décevoir l'espoir des peuples opprimés en déclenchant des opérations militaires de grande envergure.

4. Jean Moulin a conçu le CNR pour rassembler tous les courants de la Résistance, de la droite à la gauche, autour d'un même but. Ce but est la libération du territoire, sous l'autorité de de Gaulle.

5. Il évoque « l'avenir de la France » et annonce, dans sa seconde partie, des mesures sociales et politiques (sécurité sociale, nationalisations, démocratie économique et sociale) à appliquer dès la libération.

Exercice 14 : L'affiche « À tous les Français »

1. C'est une affiche imprimée à Londres, en août 1940, signée du général de Gaulle, quartier général de la France libre, 4 Carlton Gardens.

2. Le titre « À tous les Français » est en gros caractères. En dessous, le texte est centré et surmonté de deux drapeaux croisés. En bas à droite, la signature de Gaulle ; en bas à gauche, une petite traduction anglaise (« To all Frenchmen »).

3. « La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre ! »

4. Elle s'adresse aux Français de Grande-Bretagne et à ceux qui pourraient la lire en France (par la presse ou en affichage), et la traduction anglaise s'adresse aux Britanniques, alliés et hôtes de la France libre.

5. Elle reprend le thème de la guerre mondiale et l'espoir des appels de juin 1940. Mais le texte est écrit après le 18 juin et il a pris la place de l'appel dans la mémoire collective, car l'appel radiodiffusé n'a pas été enregistré.

Exercice 15 : Montoire, 24 octobre 1940

1. Photographie de l'armée allemande conservée aux Archives fédérales allemandes (Bundesarchiv), prise le 24 octobre 1940 à Montoire-sur-le-Loir, lors de l'entrevue entre le maréchal Pétain et Hitler.

2. Au premier plan, Pétain, en uniforme de maréchal (képi à feuilles de chêne), serre la main de Hitler, en manteau clair, devant des officiers allemands. À gauche un officier en manteau

de cuir, à droite un autre officier. Leurs visages sont graves.

3. Elle est publiée dans la presse pour montrer l'accord des dirigeants. L'Allemagne y voit l'acceptation de sa victoire par un chef français ; Vichy y voit la reconnaissance du Maréchal et l'espoir d'obtenir des avantages. Pour beaucoup de Français, la photographie montre aussi une France qui s'incline.

4. Pétain serre la main du chef de l'Allemagne nazie et, quelques jours plus tard, annonce qu'il entre dans la voie de la collaboration. Vichy choisit de coopérer plutôt que de seulement subir les ordres de l'occupant.

Exercice 16 : Une image de la Révolution nationale

1. C'est une image de propagande en couleurs du régime de Vichy, vers 1941. Elle représente le maréchal Pétain.

2. Au centre et en haut, le portrait de Pétain dans une couronne de chêne et de laurier, devant deux drapeaux tricolores. Au-dessus, la devise sur un ruban. En bas à gauche, un paysan avec ses bœufs ; au centre, une mère entourée de ses enfants ; à droite, un ouvrier qui forge, avec l'usine au fond.

3. La devise « Travail, Famille, Patrie », les drapeaux, le chêne et le laurier, la colonne étoilée qui part du portrait.

4. Le paysan et l'ouvrier représentent le travail, la mère et les enfants la famille, les drapeaux et le portrait la patrie. La hiérarchie visuelle place le Maréchal au-dessus de tous.

5. Le chef est seul au sommet, regard vers le spectateur, symbole d'autorité et de protection : c'est le culte du Maréchal, qui remplace les symboles de la République.

Exercice 17 : Paris libéré

1. Photographie en couleurs d'un photographe de l'armée américaine, prise à Paris, sur les Champs-Élysées, en août 1944.

2. Au premier plan, la chaussée où roulent un blindé léger et un véhicule semi-chenillé. À droite, une foule dense sur le trottoir, avec des infirmières, des policiers et des civils. Au fond, l'Arc de triomphe avec un grand drapeau tricolore.

3. Les blindés avec des soldats, la pancarte « Vive de Gaulle », le drapeau tricolore sous l'arche, la foule qui acclame.

4. La présence de la 2e division blindée de Leclerc montre que les Français participent à la libération de leur capitale. De Gaulle y voit la preuve de la légitimité de la France libre et du GPRF.

5. Elle montre l'enthousiasme, mais pas les combats, les morts, les représailles contre les collaborateurs ni les souffrances de la guerre ; c'est un moment choisi.

Exercice 18 : Recherche guidée : Jean Moulin

Réponses attendues : né le 20 juin 1899 à Béziers ; préfet (d'Eure-et-Loir) en 1939-1940. En juin 1940, il refuse de signer un texte allemand accusant des tirailleurs sénégalais d'atrocités et tente de se suicider pour ne pas céder. Il est révoqué en novembre 1940. Il gagne Londres à l'automne 1941. De Gaulle l'envoie unifier la Résistance : il est parachuté dans la nuit du 1er au 2 janvier 1942.

Première réunion du CNR le 27 mai 1943 à Paris ; arrêté à Caluire le 21 juin 1943. Torturé par Klaus Barbie, il meurt le 8 juillet 1943 pendant son transfert en Allemagne. Ses cendres sont déposées au Panthéon le 19 décembre 1964. Pour la comparaison : les sites officiels (Ordre de la Libération, ministère des Armées) donnent les mêmes dates ; on vérifiera que Wikipédia cite ses sources.

Exercice 19 : Le régime de Vichy a-t-il subi ou choisi la collaboration ?

Texte modèle. Le régime de Vichy a subi les contraintes de l'armistice, mais il a surtout choisi la collaboration. L'armistice du 22 juin 1940 impose une occupation, des frais d'occupation et la remise de prisonniers : le gouvernement n'est pas libre de tout. Mais dès octobre 1940, Pétain se rend à Montoire pour rencontrer Hitler et annonce qu'il entre « dans la voie de la collaboration ». Ce choix, qu'aucun texte n'impose, vise à obtenir une place de partenaire.

Vichy adopte lui-même, sans pression allemande, le statut des Juifs du 3 octobre 1940. Sa police participe à la rafle du Vél' d'Hiv en juillet 1942. Laval organise la Relève, puis le STO, et la Milice combat la Résistance en 1943-1944. Les Allemands ont certes exercé une pression croissante, mais la collaboration d'État a été voulue, et l'État français est responsable de ses actes.

Exercice 20 : Vrai ou faux ? Je justifie

1. Faux. Il parle à la BBC, à Londres.

2. Vrai. L'Assemblée nationale vote à Vichy par 569 voix contre 80.

3. Vrai. Elle est imposée par une ordonnance allemande du 29 mai 1942, en vigueur à partir du 7 juin.

4. Faux. Il est arrêté à Caluire, près de Lyon, le 21 juin 1943.

5. Vrai. Signée à Alger, elle dispose que les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

6. Vrai. Le programme du 15 mars 1944 annonce « un plan complet de sécurité sociale ».

Exercice 21 : Qui est-ce ?

1. Maréchal, héros de Verdun, chef du gouvernement le 16 juin 1940, puis chef de l'État français à partir du 11 juillet 1940 ; condamné en 1945.

2. Général, il lance l'appel du 18 juin 1940 à Londres, dirige la France libre puis le GPRF et rentre dans Paris en août 1944.

3. Homme politique, chef du gouvernement de Vichy (1940 et 1942-1944), il organise la collaboration, la Relève et le STO ; fusillé en octobre 1945.

4. Préfet devenu résistant, délégué de de Gaulle, il unifie la Résistance et préside le CNR ; il meurt en juillet 1943 sous la torture.

5. Archevêque de Toulouse, auteur de la lettre pastorale de protestation de 1942 contre les persécutions des Juifs.

6. Général, chef de la 2e division blindée qui libère Paris, puis Strasbourg, en 1944.

Exercice 22 : Pourquoi la France s'effondre-t-elle en 1940 ? Quelles conséquences ?

1. Causes militaires : la rapidité de l'offensive blindée allemande (percée de Sedan) ; une armée française mal coordonnée et une stratégie défensive. Cause politique : l'instabilité des gouvernements et les divisions de la société des années 1930.

2. Le territoire est coupé en deux par la ligne de démarcation, avec une zone occupée, une zone libre, des régions annexées ou rattachées au commandement allemand.

3. La Troisième République s'effondre : le 10 juillet 1940, le Parlement donne les pleins pouvoirs à Pétain, qui devient chef de l'État français et dirige un régime autoritaire.

4. Un exode massif : de huit à dix millions de personnes fuient vers le sud et l'ouest.